



# AES La Rochette

## Charte de bonne conduite

Cette charte de bonne conduite a pour but de favoriser une bonne entente entre tous, dans un climat de respect, de bienveillance et de sécurité



À la sortie de l'école, je m'annonce au personnel de La Rochette. Une fois à l'intérieur, je retire ma veste, mon sac d'école et mes chaussures dans le vestiaire.

Je respecte les autres



- je parle poliment à mes camarades et aux adultes
- je ne me moque pas, n'insulte pas et ne tape pas
- je respecte les besoins et les différences de chacun
- En cas de conflit, je cherche des solutions pour le résoudre dans le respect. Si j'ai besoin d'aide, je m'adresse à un adulte

Je respecte le matériel et les lieux



- je me déplace en marchant
- je prends soins des jeux, des livres et des espaces
- je range ce que j'ai utilisé
- je peux choisir de participer aux activités qu'on me propose

Durant le repas de midi



- je me lave les mains avant de passer à table
- je reste assis et communique calmement avec mes camarades
- je me lave les dents une fois le repas terminé

A l'extérieur



- je respecte le périmètre de jeu défini par l'adulte
- je reste toujours visible
- je prends soin de mon environnement (place de jeu, nature)



Si j'apporte des jeux ou des jouets, je suis entièrement responsable de ceux-ci. Les cartes Pokémon ne sont pas autorisées.



L'utilisation de matériel électronique est interdite.

**En la signant, l'enfant et ses parents s'engagent à l'avoir lue, comprise et à la respecter.**

*Document à retourner au personnel de la Rochette*

**Date et lieu :** .....

**Signature de l'enfant :**

**Signature du/des parents :**

.....

.....